# AGMA S.A.

Société Anonyme au capital de 20.000.000,00 de dirhams Siège social : Casablanca - 102, Rue Abderrahmane Sahraoui RC : 29.351

# **RESULTATS DES VOTES : AGO DU 29 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, Le Lundi 29 juin à 10 heures,

Les actionnaires de la société **AGMA S.A.**, Société Anonyme au capital de 20.000.000,00 DH et dont le siège social est à Casablanca-102, Rue Abderrahmane Sahraoui (ci-après, la « **Société** »), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil d'administration.

Après un échange de vues, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée.

## PREMIERE RESOLUTION

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

1/ le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 100 064

2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

## **DEUXIEME RESOLUTION**

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

1/ le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :  $100\,064$ 

2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

## TROISIEME RESOLUTION

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour les quelles des votes ont été valablement exprimés :  $\mathbf{100~064}$
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

## **QUATRIEME RESOLUTION**

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :  $100\,064$
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

## **CINQUIEME RESOLUTION**

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :  $100\,064$
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

## **SIXIEME RESOLUTION**

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour les quelles des votes ont été valablement exprimés :  $\mathbf{100~064}$
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

## dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

# SEPTIEME RESOLUTION

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :  $100\,064$
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

#### dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

# **HUITIEME RESOLUTION**

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : **100 064**
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

## dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

## **NEUVIEME RESOLUTION**

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 100 064
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

## dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

# **DIXIEME RESOLUTION**

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour les quelles des votes ont été valablement exprimés :  $\mathbf{100~064}$
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

# **ONZIEME RESOLUTION**

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour les quelles des votes ont été valablement exprimés :  $\mathbf{100~064}$
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

# **DOUZIEME RESOLUTION**

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :  $100\,064$
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

## TREIZIEME RESOLUTION

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 100 064
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

## dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

## **QUATORZIEME RESOLUTION**

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour les quelles des votes ont été valablement exprimés :  ${\bf 100~064}$
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

## dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

# **QUINZIEME RESOLUTION**

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour les quelles des votes ont été valablement exprimés :  ${\bf 100~064}$
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

## dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0

## **SEIZIEME RESOLUTION**

Cette résolution est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

- 1/ le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :  $100\,064$
- 2/ la proportion du capital social représentée par ces voix : 50,03%

#### dont:

POUR	100 064
CONTRE	0
ABSTENTION	0